



Numéro 74 - décembre 2021

CLPS

Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi Thuin
Association Sans But Lucratif



Nous avons le plaisir de vous proposer notre newsletter du mois de décembre. Depuis sa création, nous l'avons conçue avec l'objectif d'en faire un véritable outil d'échanges, de partages d'expériences, de réflexion et de mise en valeur de pratiques de promotion de la santé. Comme pour beaucoup de personnes, le quotidien des communes est actuellement centré sur la gestion, au niveau local, de l'épidémie de Coronavirus. Beaucoup d'informations circulent et nous vous rappelons deux sites que vous pouvez consulter régulièrement au niveau fédéral : <https://www.info-coronavirus.be/fr/> ainsi qu'au niveau wallon : <https://www.aviq.be/coronavirus.html>.



Appels à projets de la Fondation Roi Baudouin **« Briser l'isolement des familles monoparentales en pauvreté »**

La monoparentalité est souvent synonyme de précarité et d'isolement ce qui a des effets négatifs sur les besoins développementaux de l'enfant, en particulier durant la période autour de la naissance et jusqu'à 3 ans. Investir dans les familles monoparentales est donc un acte de prévention en matière de déprivation des enfants. Briser l'isolement est une des clefs de voûte pour soutenir les familles monoparentales en pauvreté et leur permettre de rebondir et de s'épanouir. Par cet appel à projets, la Fondation Roi Baudouin et ses donateurs souhaitent répondre aux besoins de ces familles pour permettre à leurs enfants de bien démarrer dans la vie. Le parent solo, le plus souvent la mère, se retrouve seul à assumer la charge financière, la gestion quotidienne, la charge des enfants (mentale, financière et affective), les difficultés et le stress liés à la séparation et à sa nouvelle situation. Certaines femmes vivent seules leur grossesse. 10% des ménages en Belgique sont des familles monoparentales et 83% d'entre eux ont à leur tête une femme. Les membres des familles monoparentales courent un risque de pauvreté quatre fois plus élevé que les membres d'une famille composée par exemple de deux adultes et deux enfants (41,3% versus 9,8%). En Wallonie, 12% des familles sont monoparentales et près d'une sur deux subsiste avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté... Cet appel à projets s'adresse à toute organisation à finalité sociale établie en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les dossiers de candidature doivent être introduits avant le 13 janvier 2022.

Télécharger

Découvrez le « Petit manuel à destination des professionnels confrontés à un enfant dont un proche est en souffrance psychique »

Vous êtes un professionnel du secteur infanto-juvénile ou du secteur adulte ? Vous êtes confronté à un enfant dont un proche est en souffrance psychique ? Ces questions vous ont déjà peut-être traversé l'esprit : Est-ce à moi d'agir auprès de l'enfant ? Est-ce que j'ai les compétences pour m'adresser à lui ? Comment accompagner le parent dans la question de sa parentalité ? Vers quels services me tourner ? Ce petit manuel, réalisé par le Groupe de Travail « Parentalité fragilisée » dans le cadre du Programme de Consultation et de

Liaison intersectorielle de RHESEAU, a pour ambition de vous proposer des pistes de réponse et de vous aider à trouver un chemin dans les méandres du réseau en créant des ponts entre les secteurs. Nous soutenons que votre intervention peut vraiment faire la différence pour les enfants et les parents concernés...

[Télécharger](#)



Rôle des collectivités locales dans la lutte contre les inégalités sociales de santé

Découvrez ce Webinaire enregistré dans la cadre de la version "on line" 2020 du Salon des Maires de France. Il est animé par Lilia Santana de La Fabrique Territoires Santé, Y sont invités Jean-Luc Roelandt, Directeur du Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS), à propos des Conseils locaux de santé mentale (CLSM) ; Laurent El-Ghozi, Président - Elus santé publique et territoires et Carole BEGOU, Responsable Santé - CCAS Echirrolle.

[Télécharger](#)

La promotion de la santé des personnes âgées dans le contexte du COVID-19 Intégrer et mettre en œuvre les recommandations d'action

La promotion de la santé gagne en importance dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Dans le même temps, les conditions de travail dans ce domaine deviennent considérablement plus difficiles. En collaboration avec ses partenaires et les personnes concernées, Promotion Santé Suisse a réfléchi à la manière dont la santé et la qualité de vie des personnes âgées pouvaient être maintenues et promues dans cette situation exceptionnelle. Il en a résulté un rapport contenant des recommandations d'action et des exemples de pratiques éprouvées. Il s'agit de connaissances issues de la pratique et destinées à la pratique, sur lesquelles se baser au fur et à mesure que la pandémie évolue. Les cantons et les projets ont réagi de manière innovante et ont adapté leurs mesures aux nouvelles circonstances. Dans certains cas, ils ont fixé des priorités diverses et ont essayé des approches différentes. Promotion Santé Suisse collecte donc les diverses expériences et évaluations issues de la pratique et les combine entre elles. Les expériences et conclusions des interlocuteur-trice-s ont été condensées en douze recommandations d'action. Les activités qui ont été couronnées de succès sont liées à la nécessité d'agir davantage du point de vue des personnes interrogées. Les recommandations d'action ont été réparties sur trois niveaux : premièrement, la mise en réseau des acteurs et actrices ; deuxièmement, la communication avec le groupe cible et, troisièmement, l'accent sur les groupes cibles particulièrement touchés...

[Télécharger](#)



Projets de prévention dans les communes : facteurs de succès et recommandations

La plupart des communes suisses comptent moins de 5000 habitant.e.s. Elles constituent donc un cadre idéal pour les projets de prévention : leurs structures sont claires, les espaces de vie des personnes qui y résident sont connus, les réseaux sociaux sont identifiables. En planifiant et réalisant de tels projets avec soin, les communes peuvent avoir une grande influence sur le bien-être et la santé de leur population. L'approche axée sur les cadres de vie constitue un mode d'intervention approprié pour la planification et la réalisation des projets de prévention au niveau communal. Par cadre de vie, on entend les milieux de vie dans lesquels des personnes vivent, apprennent, travaillent et sont actives ensemble de diverses manières : à l'école, dans une association, à la maison de quartier, au terrain de jeu, en entreprise... De même une commune est considérée comme un cadre de vie...

[Télécharger](#)

La participation en matière de promotion de la santé

L'action communautaire est un axe important de la promotion de la santé et représente l'un des cinq piliers de la promotion de la santé selon la Charte d'Ottawa. Agir au niveau communautaire requiert un niveau élevé de

participation, souvent difficile à obtenir sur le terrain. C'est pourquoi Promotion Santé Suisse et les cantons latins regroupés au sein de la Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales ont décidé d'élaborer des pistes et recommandations sur la participation en matière de promotion de la santé. Les démarches participatives sont fréquemment recommandées dans le domaine de la promotion de la santé. Cependant, dans la pratique, ces termes suscitent de nombreuses questions. Ce document y répond tout d'abord par l'élaboration d'un cadre théorique qui définit le terme de participation sur la base d'une étude de littérature. Il montre les acteurs et actrices concerné-e-s par une telle démarche participative, énumère les différents degrés de leur implication, de l'information à la (co-)décision en passant par la consultation et la (co-) construction, et synthétise les étapes d'un processus participatif. Ce cadre théorique est ensuite confronté au terrain, par l'analyse de trois bonnes pratiques en matière de processus participatifs. Le rapport clôt sur les écueils à éviter et une liste des questions à se poser avant d'entamer une démarche participative. La participation donne aux différents groupes de population une meilleure maîtrise des décisions qui influencent leur santé. Elle renforce la cohésion sociale et assure une bonne adéquation entre les projets de promotion de la santé et les besoins des bénéficiaires...

[Télécharger](#)

Projets / Expériences

Des jardins hors du commun

Un jardin partagé, une des réponses aux besoins locaux en développement durable ? Une opportunité à saisir par les communes, et à proposer aux citoyens ? Les jardins partagés répondent à des besoins émergents dans les communes. Ils contribuent à une politique globale d'aménagement du territoire, à la recherche d'un sens nouveau, de valeurs fortes. Ils participent, de manière novatrice, à la gestion concertée des espaces verts, en instaurant une collaboration entre la commune et les acteurs de son territoire. Le jardinage et les autres activités organisées dans ces îlots de verdure sont des supports de lien social : ils favorisent le mélange des générations et des cultures et l'ouverture sur le quartier. Ils sont aussi un lieu d'exercice de solidarité et de citoyenneté. Ces jardins contribuent à préserver la biodiversité et à enrichir la palette des paysages du quartier et de la commune. Ce sont des lieux de sensibilisation et d'apprentissage de pratiques écologiques pour tous : les comportements respectueux de l'environnement s'exportent souvent hors de l'enceinte du jardin et modifient les habitudes de la vie quotidienne. Enfin, les jardins partagés ont également un rôle économique à jouer : ils peuvent fournir des aliments de qualité à bon prix, être le lieu pour se familiariser avec un nouveau métier, devenir une source d'intérêt touristique ou culturel. Un jardin partagé répond en même temps à des besoins économiques, d'épanouissement social et culturel et de protection de l'environnement, tout en s'appuyant sur la participation citoyenne. Il offre donc une mise en pratique locale du développement durable. Les élus y trouveront une manière d'impliquer les citoyens, de les responsabiliser en tant qu'acteur du développement de leur cadre de vie. C'est une réponse politique à une demande de démocratie participative...

[Télécharger](#)

Centre Local Promotion Santé
Charleroi-Thuin
1b, Avenue Général Michel
6000 Charleroi
coordination@clpsct.org
www.clpsct.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CLPS Charleroi-Thuin.

[Se désinscrire](#)

